

Fleurissement des entrées de village



Les employés communaux ont implanté des bulbes de fleurs aux entrées de bourg et préparé le terrain pour un essai de jachère fleurie.



Relamping de notre éclairage public



Avec le concours du SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural), notre commune a **modernisé tout son éclairage public un passage en lampes LED.**

Le coût de cet investissement est peu onéreux : 4 356 € HT subventionné pour moitié par le SDEER. Ce dernier a déposé un dossier pour récupérer 20 % de subvention auprès du fonds d'accélération de la transition (fonds vert) et réduire ainsi le reste à charge de la commune.

Parking du jardin public

Nous avons procédé au remplacement de l'éclairage public au niveau du parking à l'arrière de la salle des fêtes **avec quatre luminaires solaires à détection.**

Le coût de cette opération s'élève à 7 465 HT euros subventionné à hauteur de 50 % par le SDEER.



Travaux de voirie

Le Breuil

Mise en sécurité de la route départementale au niveau de la fontaine du Breuil avec un busage et le comblement du fossé qui permettront le croisement des véhicules. Le coût des travaux est de 4 805 € HT.



La Barillauderie

Réfection partielle de la voie communale avec un bicouche. Ces travaux confortent l'accès aux habitations et **la mise en place d'un busage permet l'évacuation des eaux de pluie**. Coût de l'investissement 5 316 € HT.



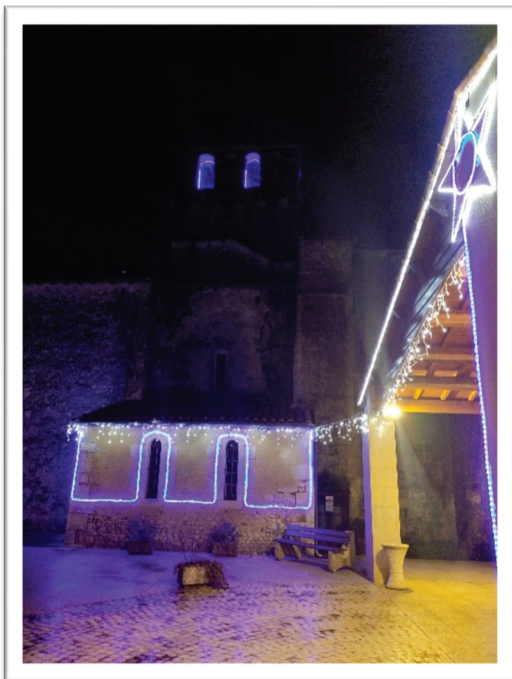
Chez Gruel

La réfection de tout le fossé et l'abattage d'un arbre permettront de **réguler l'écoulement des eaux de pluie** et d'éviter le problème récurrent d'inondation sur les habitations situées en contrebas du chemin. La dépense s'élève à 770 € HT.

Décorations pour les fêtes de fin d'année

Venez découvrir les illuminations.

Un grand merci aux employés communaux de nous proposer chaque année des nouveautés. Cette année le traineau du Père Noël a été entièrement fabriqué dans nos ateliers.



Défense incendie

Le programme 2024 de notre défense incendie s'est achevé dans de bonnes conditions.

La couverture incendie de la commune est effective dans sa quasi-totalité avec l'implantation d'une citerne enterrée, 5 bâches et 6 poteaux. Le grillage de protection au niveau des bâches sera terminé début d'année 2025.

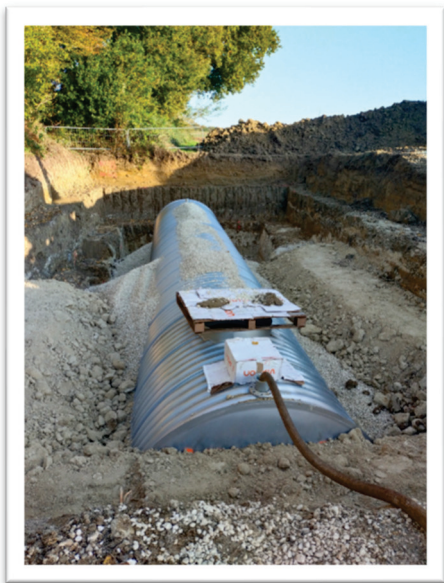
La municipalité remercie les propriétaires qui ont signé une convention de mise à disposition gratuite de leur terrain (surface de 200 m²) pour l'implantation des bâches.

Notre trésorerie nous a permis de payer la totalité de cette dépense d'investissement sur l'année 2024 et ainsi récupérer la TVA sur notre budget 2025. Les subventions de l'État et du département ne seront encaissées que sur 2025.



Hameau de chez Bouit - Brunet et chez Gruelle

Pose d'une citerne enterrée de 60 m³



L'étang des crottes



Consolidation des berges



Création de l'aire de pompage

Rénovation de l'ancienne épicerie du village 19 rue du bourg



Le Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la déclaration préalable relative à cette opération a reçu un avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France avec des prescriptions. Le Maire indique que les devis ont été réactualisés au regard des prescriptions émises. Le montant total de cette opération s'élève à 226 813.01 € HT.

Le Maire précise que les travaux de peinture seront réalisés par les employés communaux (le devis peinture s'élève à 11 003 €). D'autre part, l'option sur le devis menuiserie pour un montant de 5 793 € ne sera pas retenue. Ces deux réflexions réduiront les honoraires de maîtrise d'œuvre à hauteur de 9 % de leurs coûts.

Deux subventions nous ont été accordées : 17 500 € du Département et 29 857 € de l'État dans le cadre du fonds vert.

Le coût net s'élève à 162 832 €. Le conseil municipal s'engage à l'unanimité sur la réalisation de ce projet de rénovation et envisage de financer en partie ces travaux par emprunt. Le conseil municipal charge le maire de rencontrer les banques et de rendre compte des propositions à un prochain conseil.

D'autre part le conseil charge le Maire de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2025. Une décision favorable permettrait de réduire le montant de l'emprunt.



Plan de financement prévisionnel

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Etat DETR	25 %	52 547.19 €
Etat – Fonds vert	14.20 %	29 856.97 €
Conseil départemental	8.33 %	17 500 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)	47.53 %	99 904.16 €
Fonds propres	28.68 %	60 284.61 €
Emprunts	23.79 %	50 000 €
Sous-total collectivité	52.47 %	110 284.61 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100 %	210 188.78 €

Notre commune ville d'arrivée

Nous avons reçu mercredi 2 décembre les organisateurs de l'APOGÉ (l'Association Pons Gémozac Cycliste) qui préparent la 42^{ème} édition des boucles de la Charente-Maritime. Cette course cycliste classée en « ELITE » rassemble chaque année une vingtaine d'équipes sur un parcours de 4 étapes.

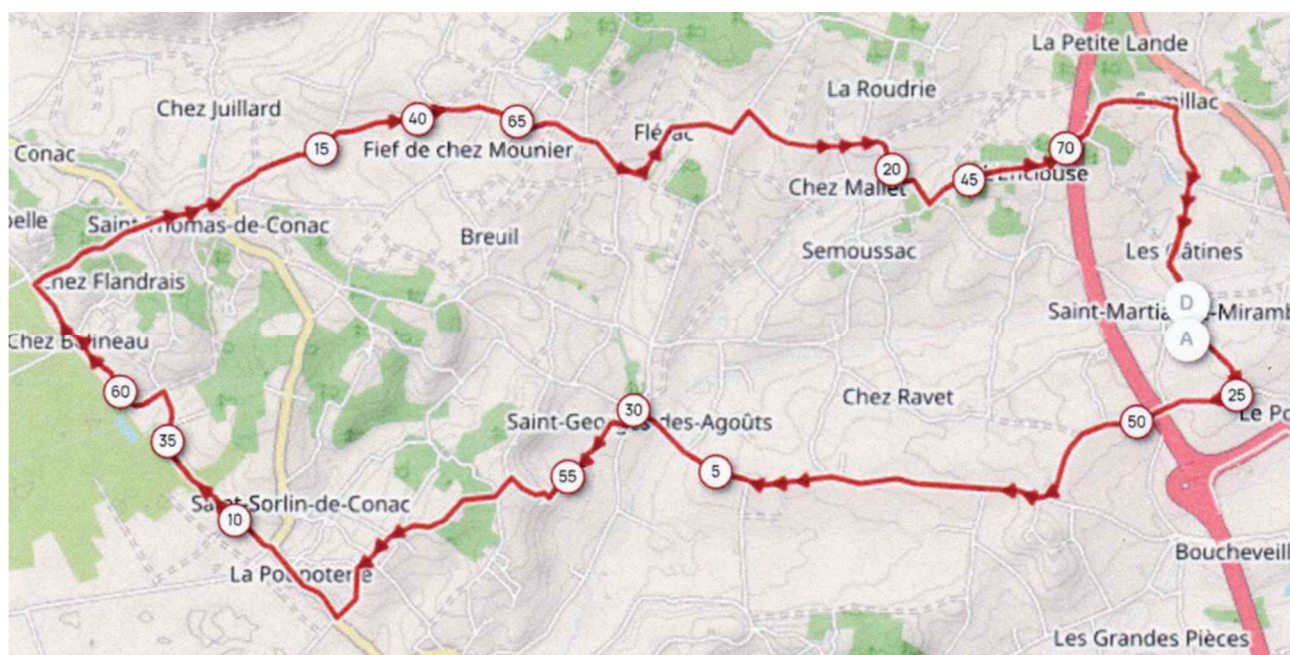


Le dimanche 11 mai 2025 notre commune pourra accueillir la dernière étape et l'arrivée finale de cette course cycliste qui sera jugée sur la route départementale devant la salle des fêtes.

Nous signerons une convention courant du mois de janvier 2025 après validation des demandes de subventions auprès du Département, de la CDCHS (Communauté des Communes de Haute Saintonge), le SICM (Syndicat Intercommunal du Canton de Mirambeau). Le conseil municipal délibérera sur le montant de notre participation dans la limite maximum de 1 500 euros.

Le circuit de l'étape finale

Un peu plus de 120 coureurs s'élanceront de Bougneau pour revenir vers Saint Martial de Mirambeau en effectuant deux passages sur la ligne d'arrivée. La boucle finale traversera les communes voisines de Semillac, Semoussac, Saint Thomas de Conac, Saint Sorlin de Conac et Saint Georges des Agoûts.



Samedi 16 NOVEMBRE
à 21H
SAMIADÉ

L'association proposait son dernier Concert de l'année 2024.

Un très beau concert apprécié par une soixantaine de participants



4 musiciens et une Chanteuse : Sacha MARS, Chant ; Carl SCHLOSSER, Saxe ; Bertrand DABO, Batterie ; Cyril BABIN, Contrebasse et Michel BOUDJEMA, piano.

Les membres de de l'association se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 29 novembre 2024.



Le **rapport moral** présenté par Jean-Louis TARDY et Frédéric VEIDMANN a une nouvelle fois mis en avant le dynamisme de l'association, avec deux repas dansants, une journée animation sur le bien-être, les après-midi jeux chaque dernier vendredi du mois, deux concerts de jazz et **l'organisation de la 14^{ème} édition du Festival des Notes Bleues** qui a rassemblé près de 400 spectateurs.

Laurent TARIN, trésorier de l'association, a donné **une lecture détaillée du bilan financier** de l'exercice écoulé qui se solde par un excédent consolidé de 576 euros.

La présidente de l'association, Dany DUCONGÉ, a remercié les partenaires du festival pour leur soutien financier à hauteur de 3 600 euros et la municipalité pour le versement de 4 000 euros de subvention.

Composition du nouveau bureau : **Présidente** : Danièle DUCONGÉ ; **Vice-Président** : Pierre MOUNIER ; **Trésorière** : Mirianne VEIDMANN ; **Trésorière adjointe** : Sofia RODRIGUES-MARINHO ; **Secrétaire** : Frédéric VEIDMANN ; **Secrétaire Adjoint** : Jorge FERREIRA.

Les Amis Randonneurs

Nouveau site internet : <https://randonneurs-de-st-martial-de-mirambeau.e-monsite.com>

Le 15 novembre 2024 à 18 heures, les membres de l'association Les Amis Randonneurs se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire** salle de l'écomusée « Jacques Fumé ».



A l'issue de la réunion les membres élus se sont concertés pour la composition du bureau :

Présidente : Annie ANNAHEIM ; **Vice-Président :** Jean ROUX ; **Trésorier :** Patrick DE KEERSMAKER ; **Trésorier adjoint :** Guy CHAILLOU ; **Secrétaire :** Jean-Michel BEGON ; **Secrétaire Adjointe :** Ginette RIBOT.

Prévision de sorties et activités pour l'année prochaine.

- Refaire une marche ouverte à tous sur Saint Martial de Mirambeau. Nous augmenterons les participations.
- Continuer les sorties à thème.
- Une sortie avec les marcheurs de Meursac suivi d'un Pique-Nique.
- Le repas de fin de saison reste d'actualité.
- Projet de balisage avec la mairie d'un circuit sur St Martial de Mirambeau.



La Reliure de l'Estuaire



Le 4 décembre 2024, les membres de l'association « La reliure de l'Estuaire » ont tenu leur sixième **Assemblée Générale Ordinaire** à l'atelier de la reliure.

Monsieur Philippe HARDANT, Président de l'association, a présenté **le rapport d'activité** de l'association sur l'année 2024. Une année plus difficile que par le passé avec notamment une diminution des effectifs pour cause de déménagements. Cependant la production de l'activité reste satisfaisante surtout en qualité.

L'atelier reste ouvert deux après-midis par semaine, les jeudis et samedis de 14 h à 18 h. En juillet et août, l'association a organisé ses habituelles « journées portes ouvertes ». Le taux de fréquentation pendant cette période estivale reste faible et le bureau s'interroge sur la poursuite de cette expérience l'année prochaine.

Madame Claudine AUDEGUIL, trésorière de l'association, a présenté **le bilan financier de l'année**. Ce dernier laisse apparaître un excédent sur l'exercice 2024 de 604 euros et un solde de banque de 1 811 euros. Cette trésorerie servira à moyen terme au renouvellement du matériel. L'association dispose d'un stock de fournitures au 30 novembre, indispensable à l'activité, d'une valeur de 1 279 euros.

Renouvellement du bureau (sans changement) : **Président** : Philippe HARDANT ; **Trésorière** : Claudine AUDEGUIL ; **Secrétaire** : Laurent BARROIS



Jardin public



Chemin de randonnée